



Résiliation contrat étudiant avec une école privée

Par **romarnilo**, le **14/07/2016** à **20:08**

je souhaite changer d'école et de département car mes parents déménagent, le coût serait trop élevé, mon école peut elle me demander de payer les 3 années restantes (j'ai signé lors de l'inscription pour un cursus entier de formation, mais la seule possibilité de résiliation du contrat est le redoublement imposé, aucune autre possibilité de résiliation n'est mentionnée) L'école ne nous a pas informé qu'il n'y avait aucune possibilité de résiliation et aucun étudiant n'a jamais redoublé !